

Ecole :  
E.E.PU « Arc-en-ciel »  
Sainte Eulalie en Royans

Téléphone : 04 75 48 69 82

N°RNE : 0260397r

Mél :  
ce.0260397r@ac-  
grenoble.fr

Suivi par Mme MORELL  
Katy, la directrice par intérim

## Compte rendu du CONSEIL d'ECOLE<sup>1</sup>

Du 23 octobre 2022

Présents :	Enseignantes	Mme PEYRE et Mme MORELL
	Municipalité	Mr MARTINI
	Parents	Mme DROPSY, Mme CHEVALIER, Mme BARD, Mme COTTENCIN
Excusés :	Enseignantes	Mme GRINDU
	Municipalité	Mr TESTOUD
	APE	Mme BEAULIEU, Mme GARCIA, Mme LIABEU
	Périscolaire	Mme CULIE

### Adresse postale

45, route de l'église  
26190 Sainte Eulalie en  
Royans

### 1. Périscolaire

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), nous rappelons que 5 communes du Royans (St Nazaire en Royans, St Thomas en Royans, St Laurent en Royans, St Jean en Royans et Ste Eulalie en Royans) se sont regroupées afin de renouveler leurs contrats de prestations pour la confection et la livraison pour la restauration scolaire pour une durée de 3 ans. Un appel d'offre avait été lancé et c'est "Plein Sud Restauration" qui a été retenu. Ce prestataire s'engage par contrat à respecter le cahier des charges qui a été rédigé à cet effet (basé sur la loi EGALIM).

Saint-Thomas manage le groupement de communes, une réunion a lieu tous les mois (ouvert aux parents d'élèves – coordonnées transmises ce jour au parents délégués).

Les repas sont confectionnés à la cuisine de la cantine de Parnans : 400 repas produits par jour. Les produits locaux et bio sont favorisés et ne sont pas congelés. Seul le repas du lundi est préparé le vendredi puis gardé en chambre froide. Un repas végétarien est servi par semaine (selon la loi EGALIM). L'équipe enseignante mange le même repas que les élèves et est pleinement satisfaite.

Actuellement, un tableau est rempli toutes les semaines par le personnel pour donner un avis sur les repas.

Une augmentation vient d'être demandé aux communes. La commune réfléchit à absorber cette hausse ou à la répercuter sur le prix des repas.

### 2. Equipe enseignante

Mme NAVARRO est en congé parental au moins jusqu'au 11 avril 2023 (pourra être reconduit).

**Direction** : Mme MORELL assure l'intérim de direction.

**CP/CE1/CE2** : Mme PEYRE remplace Mme NAVARRO

**CM1/CM2** : Mme MORELL (les mardis, jeudis et vendredis) et Mme GRINDU (les lundis).

Mme CHAIX assure les remplacements de Mme MORELL les temps de direction (environ 1 jour par mois le mardi ou le jeudi).

Une AESH (Stéphanie) est présente pour un élève 20 heures/semaine mais il est fort probable

qu'elle soit également mobilisée sur une autre école prochainement. Il est de plus en plus compliqué d'obtenir de nouvelles notifications et de garder les notifications actuelles pour les élèves en difficulté.

La psychologue scolaire intervient ponctuellement sur demande des enseignantes ou de la famille et la Maitre E va intervenir régulièrement pour 1 élève en particulier mais est disponible pour d'autres besoins éventuels.

Evaluation des écoles : depuis cette année, les écoles élémentaires sont concernées par les évaluations d'école (une phase d'auto-évaluation des pratiques et une partie d'évaluation réalisée par des inspecteurs de l'éducation nationale). L'Ecole de Ste Eulalie est nommée cette année pour être soumise à cette évaluation d'école. Vu le contexte annuel exceptionnel (absence de Mme NAVARRO), cela ne nous semble pas pertinent de la réaliser et nous allons tenter des démarches pour la refuser.

### **3. Bilan de la rentrée**

La rentrée s'est très bien passée, les marques ont été prises assez rapidement.

**CP/CE1/CE2** : il devait y avoir 14 élèves, finalement 12 (4 CP, 5 CE1, 3 CE2). Ils sont peu nombreux mais les niveaux sont hétérogènes. Les faibles effectifs permettent de prendre en charge correctement cette hétérogénéité.

**CM1/CM2** : 14 élèves (5 CM1 et 9 CM2)

Rentrée éclair, puisque les élèves avaient déjà leurs habitudes de travail ensemble.

C'est un groupe qui présente une différence de niveau attendue entre les CM1 et les CM2, plutôt homogène chez les CM2 plus éclaté chez les CM1.

Ce début d'année, un travail poussé est réalisé en lecture suite à des remarques nationales sur le niveau de lecture en 6<sup>ème</sup>. Ce travail comprend des lectures à la maison adaptées aux besoins de chacun (tous les élèves n'auront donc pas les mêmes devoirs).

### **4. Effectifs**

De faibles effectifs cette année : 26 élèves au total.

Le maintien de la 2ème classe l'an prochain pose question. Nous avons interpellé l'inspecteur à ce sujet en début d'année, il prévoit de prendre contact avec le maire.

### **5. Règlement intérieur**

Un changement spécifique sur le règlement des APC : retrait des horaires fixes en fin de journée. Les APC pourront avoir lieu le soir après l'école ou sur la pause méridienne. Cela permet de multiplier les créneaux et créer des groupes plus différenciés.

Vote du règlement intérieur : 5 votes pour – 0 vote contre - 0 abstention

Le règlement intérieur est accepté à l'unanimité.

### **6. Projets pédagogiques**

**Cross/courseton** : le 18 octobre

Très bel investissement de la part des élèves, dix enfants de Sainte-Eulalie sur le podium.

Seuls les CM2 n'ont pas eu accès au podium mais ils ont affronté les CM2 de Saint-Laurent, particulièrement bien entraînés cette année.

Belle aventure humaine, beaucoup d'encouragements entre les élèves petits et grands, tous les

entraînements ont été réalisés ensemble.

Nous allons donc essayer de continuer de faire les séances de sports en commun, même si les capacités motrices et les attendus pédagogiques ne sont pas les mêmes.

Les activités seront choisies en fonction pour qu'elles soient adaptables à tous les niveaux.

Question des parents d'élèves : Les 30 min d'activité physique quotidienne sont-elles réalisées ?

Des pratiques invitant les enfants à un maximum de mouvement pendant les temps de classe étaient déjà inclus dans le fonctionnement de l'école avant les APQ obligatoires (pratiques et mobilier de classes). Les élèves sont invités au mouvement régulièrement pour les aider à se reconcentrer. Ils sont très actifs en musique également.

Pour cette rentrée, l'organisation des récréations a été revue pour que tous les élèves pratique une activité physique : achat de nouveau matériel et instauration d'un planning d'activités pour motiver les enfants.

**Aire Terrestre Educative** : *reprise après les vacances de la Toussaint*

2021/2022 – phase d'inventaire du site et d'identification des enjeux

2022/2023 – entrée en phase de gestion du site. Damien (employé communal) sera invité à un Conseil de la terre afin de définir avec les élèves les interventions à réaliser sur le site.

Les élèves sont en demande d'une nuit de bivouac sur le site. Cela ne sera pas réalisable dans le cadre scolaire mais nous pourrions envisager une soirée avec les anciens élèves au printemps. Chaque enfant sera alors sous la responsabilité de ses parents.

**Musique** : *intervention tous les jeudis matin*

Les élèves participeront à une représentation du boléro de Ravel le 26 mai 2023, à l'ouverture du festival des « pieds et des mains ».

**Projet alimentation** (avec le Parc Naturel Régional du Vercors) : *tout au long de l'année, restitution du travail le 25 mai 2023 avec les autres écoles du Royans engagées dans le projet.*

Ce projet vise à faire comprendre aux élèves les enjeux alimentaires et agricoles pour eux et pour leur territoire, de les accompagner vers des changements de comportements alimentaires et de consommation. Onze séances sont prévues avec un intervenant en éducation à l'environnement et un intervenant artistique et culturel.

**Téléthon** : *restitution le 1<sup>er</sup> décembre 2022*

**Bibliothèque** : *1 sortie par trimestre*

**Piscine** : *8 sorties du 4 janvier au 7 mars 2023, les mardis après-midi*

La disponibilité en bus vient d'être validée. Il devient compliqué de trouver des bus et le devis est plus élevé que l'an dernier. Pas besoin d'agrément pour la piscine.

**Ski** : *en cours d'étude de faisabilité*

(en fonction des disponibilités moniteurs et location matériel et salle hors-sac et bus en simultané)

Les parents accompagnateurs auront besoin d'agrément.

## 7. L'APE

L'équipe du bureau de l'association est au complet et opérationnelle dès ce mois d'octobre. Une action est prévue avant chaque vacances scolaire. Chaque parent est invité à apporter son aide aux membres afin d'alléger un maximum la charge de travail individuelle. Nous rappelons que les sommes récoltées par l'APE permettent à tous les enfants de participer aux projets de l'école.

## 8. Santé

Une nouvelle infirmière de secteur (Mme Louvé) est à la disposition des équipes et des familles en cas de besoin. L'école compte des enfants avec des allergies dont 1 enfant avec un protocole assez lourd en cas de complication. L'équipe (enseignantes, AESH et périscolaire) souhaitait être formée sur le risque anaphylactique. Mme Louvé a répondu favorablement à notre demande : une formation réalisée la semaine dernière.

D'autres interventions sur la santé auront lieu auprès des élèves.  
Mme Louvé interviendra également pour rencontrer les futurs 6<sup>ème</sup> et pour réaliser les visites médicales des CP.

Covid : pour le moment, au socle 0 dans les écoles.  
Les recommandations sont les mêmes que pour le grand public.

## 9. Réponses aux questions des parents :

**Ecole** : le goudron sera matérialisé en place prochainement.

### **Enseignements :**

- pour la classe des petits : les QR code sont un support supplémentaire existant pour chaque leçon. La leçon fondamentale est écrite dans le livret et les QR code peuvent être ou non utilisés en plus de cette leçon. Aucun enfant ne sera pénalisé s'il ne se sert pas des QR code. Les enfants ont pour consigne de tout mettre dans la pochette qui sert aux devoirs. Certaines feuilles volantes peuvent être mises dans la pochette pour éviter aux enfants le transport d'un gros classeur.

- pour la classe des grands : les feuilles volantes sont également placées dans la pochette.  
Charge de travail : en conseil de classe, 1 enfant trouve que c'est problématique. Nous invitons la/les famille(s) pour qui cette charge est problématique par rapport à la journée du lundi à prendre contact avec Mme GRINDU.

Fin du conseil d'école : 19h40